

Projet de TERRITOIRE



Sommaire



p. 8

UN TERRITOIRE ATTRACTIF



p. 18

UN TERRITOIRE DURABLE

p. 26



UN TERRITOIRE DE VIE

GOVERNANCE et PERFORMANCE

p. 36



Un projet de territoire se construit avec tous les acteurs de ce territoire.

Laval Agglomération remercie tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce document et tous ceux qui ont bien voulu prendre parole, témoigner à titre personnel ou au nom de leur structure privée, publique ou associative.

Réalisation

Laval Agglomération

Création graphique et mise en page

Studio Diabolo le studio graphique d'Imprim'Services

Crédits photos

Kevin Rouschause, Ville de Laval, Shutterstock, Istok, Clarté

Impression

Imprim'Services

Imprimé sur du papier issu de forêt gérée durablement avec des encres végétales

INTERVIEW

François Zocchetto p.04

UN TERRITOIRE DES COMPÉTENCES

..... p.06

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

..... p.08

Favoriser l'éco-système entrepreneurial p.10

Faire reconnaître par tous les atouts du territoire p.12

L'enseignement supérieur, un moteur pour le territoire p.14

Le soutien au développement de la recherche et au transfert technologique, clé de voûte de l'innovation p.16

UN TERRITOIRE DURABLE

..... p.18

Mettre en œuvre une politique ambitieuse des déplacements p.20

Habiter mieux : un habitat diversifié, abordable et de qualité tout en limitant l'étalement urbain p.22

Faire de Laval agglomération un territoire exemplaire en matière environnementale p.24

UN TERRITOIRE DE VIE

..... p.26

Promouvoir les actions de développement sportif p.28

Promouvoir les actions de développement culturel et en garantir l'accès sur tout le territoire et pour tous p.30

Développer une stratégie touristique valorisant nos atouts p.32

Renforcer la qualité de vie et promouvoir l'attractivité résidentielle p.34

GOVERNANCE ET PERFORMANCE

..... p.36

Renforcer l'intercommunalité p.38

Déterminer les relations financières entre Laval Agglomération et les communes p.40

Développer une démarche globale de performance p.42

2015-2020

LAVAL AGGLO



François Zocchetto
Président de Laval Agglomération

ont également pu participer aux travaux des groupes de travail. Enfin, j'ai saisi, en janvier, le Conseil de développement qui a rendu un avis, il a aussi été adopté par le Conseil d'agglomération le 26 janvier 2015.

Maintenant que le projet de territoire est adopté, à quoi va-t-il servir ?

J'ai pu entendre ici où là des critiques, sur le fait que ce projet n'était pas concret, qu'il ne proposait pas de pistes d'actions réelles. C'est ne pas comprendre l'intérêt d'un tel document. Nous voulons dessiner l'agglomération de demain. Le projet de territoire est un cadre pour l'action, un cadre pour agir. Il n'est pas - et ne doit pas être - la somme de toutes les actions envisagées pour le mandat. C'est un document stratégique, car il fixe le périmètre de nos interventions et de nos priorités. Nous devons savoir nous adapter car nous enfermer dans une liste d'actions risquait de nous en faire oublier certaines, voire même de refuser des opportunités pouvant se présenter au cours du mandat. En effet, le monde change vite et l'environnement économique, social et sociétal est en perpétuel mouvement. Notre action est attendue, car l'intercommunalité et les communes assurent à elles seules 80% des investissements publics locaux.

Ce projet de territoire devra constituer une valeur de référence et les orientations que nous avons arrêtées collectivement auront vocation à être concrétisées dans des plans d'actions annuels. Ceux-ci seront arbitrés chaque année à l'occasion des débats budgétaires.

Pourquoi un projet de territoire ?

Nous vivons dans un environnement de plus en plus complexe, avec des demandes sociales fortes, des marges de manœuvre financières réduites, ainsi qu'un cadre institutionnel et législatif mouvant. Pour autant, je refuse l'inertie. Nous devons pour cela orienter notre collectivité vers l'avenir. C'est pourquoi, j'ai souhaité que nous menions une réflexion prospective afin de répondre aux enjeux et défis de notre territoire.

Quelle méthode a été employée pour aboutir à ce projet de territoire ?

Pour préparer l'avenir de notre territoire, il faut nécessairement prendre le temps de partager le diagnostic, d'identifier les enjeux, de fixer les orientations... Quelle est la valeur ajoutée de Laval Agglomération par rapport à ses partenaires ? Pour les communes membres ? Pour tous les autres acteurs publics ?

J'ai donc souhaité une démarche participative et progressive. Ainsi, dès juin 2014, ai-je lancé ce travail en conférence des maires, suivi d'échanges en bureau communautaire en novembre dernier, puis en commission. Des conseillers municipaux

Quelles conclusions tirez-vous de ce travail ?

J'en retiens une méthode, un travail participatif et collectif. Cette méthodologie sera à poursuivre sur de nombreux sujets, comme par exemple les projets de mutualisation car je souhaite une approche très ouverte et participative entre Laval Agglomération et les communes.

L'intercommunalité d'hier est dépassée, il s'agit de construire un outil moderne et dynamique au service de notre territoire et de toutes ses composantes : économique, sociale et culturelle...

Ce projet est fondé sur des valeurs de volonté, de solidarité, d'identité, de modernité et de qualité.

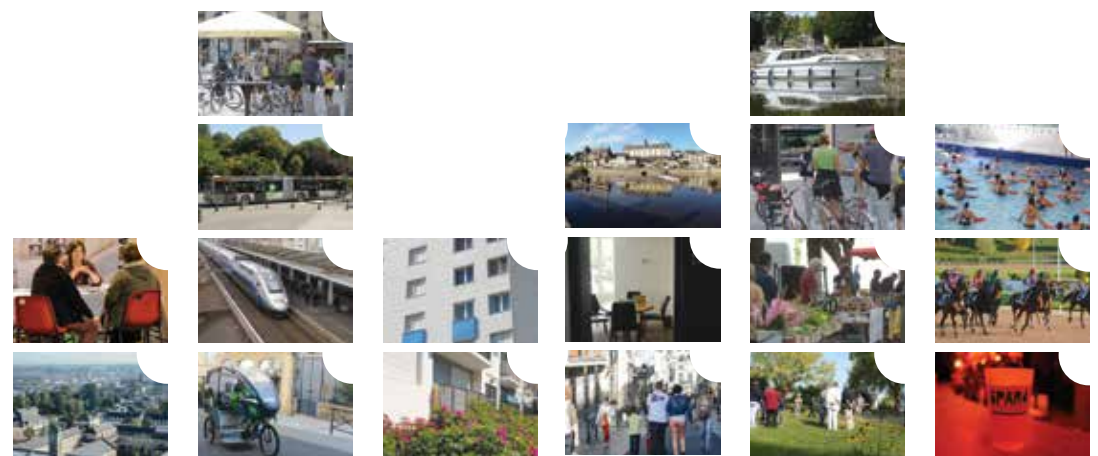
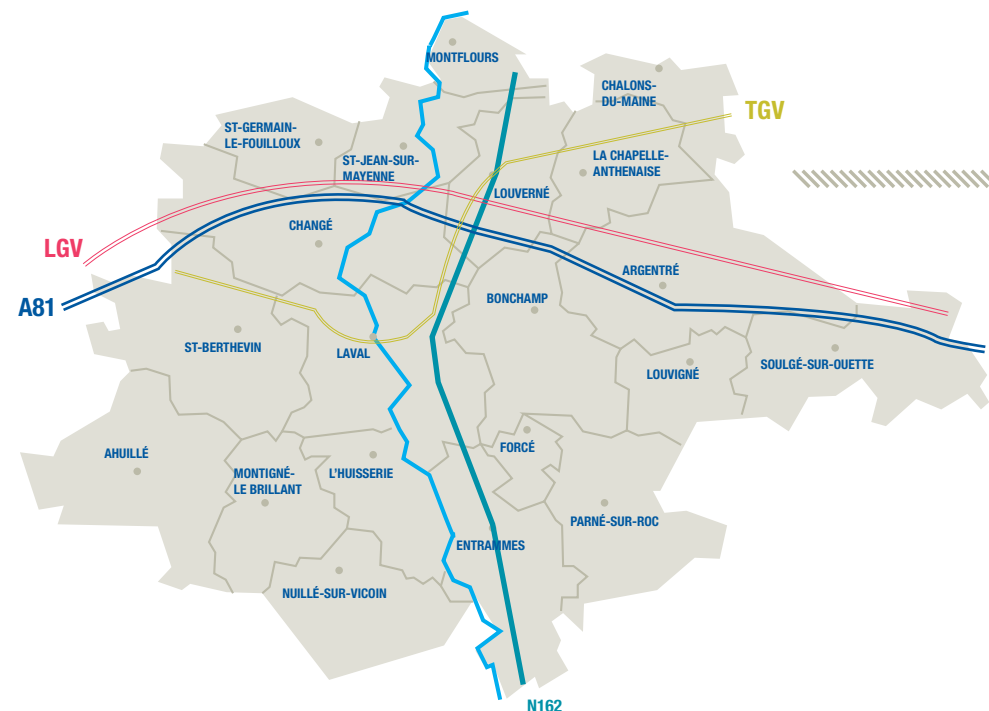
Ainsi devrions-nous repenser notre manière de communiquer avec nos concitoyens, mais aussi faire évoluer notre image et notre marque qui caractérisent notre territoire afin d'être plus attractif encore.

Pour conclure, je dirais que le projet de territoire ne saurait se réduire ou se confondre à nos seules compétences. C'est au travers de la qualité des échanges et de la diversité du partenariat que naît un projet de territoire partagé par tous. La publication de ce document doit en être l'un des premiers piliers.



UN TERRITOIRE DES COMPÉTENCES

Avec 100 391 habitants, Laval Agglomération représente aujourd'hui 30% de la population du département de la Mayenne, sur lequel elle exerce un rayonnement en terme d'emplois, de services, de commerces et d'animation culturelle et sportive. Sa superficie : 433 km².
La finalité de l'intercommunalité : permettre aux communes de s'associer et de mutualiser leurs moyens afin de mener à bien des projets qu'elles ne pourraient porter seules, favoriser un maillage harmonieux et un aménagement pertinent du territoire.
Les 20 communes de Laval Agglomération lui ont délégué un certain nombre de compétences, ici détaillées.



Compétences obligatoires

Développement économique
Zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, touristiques
Actions de développement
Aides directes, indirectes aux entreprises

Aménagement
Schéma de cohérence territoriale
Plan local d'urbanisme
Zones économiques
Transports urbains
Équilibre social de l'habitat
Programme local de l'habitat
Amélioration du

parc immobilier d'intérêt communautaire
Garanties d'emprunts
Politique de la ville
Contrat urbain de cohésion sociale
Plan local pour l'insertion et l'emploi
Prévention de la délinquance

Voiries et pistes cyclables
Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
Collecte, élimination et valorisation des déchets
Lutte contre la pollution

Équipements culturels et sportifs
Culture : Théâtre, centre d'initiation à la nature, conservatoire de rayonnement départemental de musique, lecture publique, le 6par4
Sport : piscine Saint-Nicolas, Aquabulle,

Stade Francis-Le-Basser, terrain Louis Béchu, piste d'athlétisme, Centre régional d'éducation formation sport jeunesse Pierre de Coubertin, Golf de Laval et de Mayenne, centre d'entraînement des Gandonnières.

Compétences optionnelles choisies par Laval Agglomération



Compétences facultatives choisies par Laval Agglomération

Formation, apprentissage
Tourisme
Actions de développement
Gestion des équipements
Éclairage public
Espaces verts
Bois de l'Huisserie
Chemins de randonnées

Centre d'initiation à la nature au bois de l'Huisserie
Nouvelles technologies de l'information et de la communication
Réalité Virtuelle
Ingenierium

Foirail de Laval
Incendies et secours
Enseignement supérieur et recherche
Bâtiments
Actions de développement

Gens du voyage
Structures d'accueil
Aides à la sédentarisation
Participation au schéma départemental d'accueil
Hippisme
Soutien aux courses et hippodromes

dates

- ▶ **1993**
Création de la Communauté de Communes du Pays de Laval qui remplace le District, le Syndicat d'études de l'Agglomération Lavalloise et le Syndicat intercommunal de l'Aménagement de Changé-Laval.
- ▶ **1994**
Montfleurs devient la 20^e commune de la Communauté de communes du Pays de Laval.
- ▶ **2001**
La Communauté d'Agglomération de Laval succède à la Communauté de Communes du Pays de Laval.
- ▶ **2002**
La collectivité prend le nom de Laval Agglomération
- ▶ **2014**
L'hôtel communautaire de Laval Agglomération est créé, 1 place du général Ferrié à Laval

UN TERRITOIRE ATTRACTIF



“Créativité, caractère, goût du travail bien fait et sens de l’effort nourrissent cette terre d’innovation et de recherche, présente dans de nombreux domaines d’excellence”.

L'environnement économique national et international génère désormais une concurrence toujours plus vive entre les territoires locaux pour attirer des entreprises.

Dans ce contexte parfois difficile, Laval Agglomération est un territoire économiquement solide et volontaire.

Le taux de chômage y est nettement inférieur à la moyenne nationale. Son économie y est extrêmement diversifiée, on y compte beaucoup d'entreprises leaders à capitaux familiaux, un réseau dense de sociétés de plusieurs centaines de salariés, une proximité entre dirigeants et collaborateurs particulièrement productive. **Laval Agglomération aime ses entreprises et aime entreprendre.**

Ici règne un état d'esprit ouvert aux talents et aux projets. Créativité, caractère, goût du travail bien fait et sens de l'effort nourrissent cette terre d'innovation et de recherche, présente dans de nombreux domaines d'excellence. Elle bénéficie par exemple d'une reconnaissance mondiale dans l'agroalimentaire avec le groupe Lactalis ou encore dans le domaine de la Réalité Virtuelle avec le salon Laval Virtual...

Nos entreprises s'appuient sur des infrastructures de communication de qualité (liaisons routières, autoroutières, ferroviaires, numériques) et des réseaux économiques interconnectés : **la coopération et les solidarités territoriales ne sont pas de vains mots sur le territoire.**

L'arrivée de la **Ligne Grande Vitesse en 2017** doit accélérer cette dynamique positive.

La solidité de l'économie de Laval Agglomération passe plus que jamais par :

- ▶ le maintien et le développement des entreprises déjà présentes sur le territoire.
- ▶ l'implantation durable de nouveaux projets économiques.





Objectif 1

FAVORISER L'ÉCO-SYSTÈME ENTREPRENEURIAL

L'attractivité, maître mot de l'offre foncière et immobilière

Pour favoriser l'éco-système entrepreneurial, la prospective économique et l'optimisation de l'offre de Laval Agglomération doivent guider l'action de la collectivité et s'intensifier.

Le rôle d'aménageur du territoire de Laval Agglomération passe par la gestion de parcs d'activités d'intérêt communautaire. À l'Agglomération de les rendre encore plus attractifs !

Nos atouts

Malgré la crise économique, les entreprises du territoire conservent une image positive et sont toujours à la conquête de nouveaux marchés. Quant aux zones d'activités de Laval Agglomération, elles sont de rayonnement régional et départemental : Parc de Développement Économique Laval Mayenne, base de Saint-Berthevin...

Des orientations concrètes de Laval Agglomération pour favoriser cet éco-système entrepreneurial :

- ▶ **Mettre nos compétences en adéquation avec les besoins des entreprises signifie pour la collectivité de travailler sur :**
 - la mise en relation des entreprises et des prescripteurs de compétences grâce notamment aux Rendez-Vous de l'Emploi.
 - la consolidation du dispositif des Espaces Emploi.
 - le regroupement des structures de l'emploi sur le quartier Ferrié.
 - des actions favorisant le retour à l'emploi des publics en difficulté et la contribution de Laval Agglomération à l'insertion professionnelle des jeunes (Plan local d'insertion Emploi, chantiers d'avenir...).
- ▶ **Proposer une offre foncière et immobilière attractive implique de :**
 - Construire un programme global de "requalification" de la zone d'activités des Touches pour les parcelles privées et les espaces publics, afin de répondre aux secteurs les plus fragiles.
 - Soutenir le développement raisonné d'une offre immobilière. D'initiative publique ou privée, elle doit permettre le développement d'activités d'artisanat de production, industrielles ou tertiaires.
- ▶ **Proposer des financements publics... mais pas seulement !**
 - L'action de la collectivité passe par une aide souple afin de pouvoir répondre à la diversité des projets économiques et soutenir la concurrence avec les autres territoires.
 - Elle passe aussi par un suivi rigoureux des engagements pris par les entreprises soutenues par la collectivité.



"La clé de l'emploi, ce sont les entreprises qui la détiennent. À nous, acteurs animateurs sur l'agglomération de Laval, de rendre les choses plus simples, de mettre de l'huile dans les rouages pour faciliter l'initiative et la réussite. Sur notre territoire, riche d'un maillage très fort de réseaux, il est encore possible pour une entreprise d'être seule. La CCI de la Mayenne lutte contre cet isolement qui peut être catastrophique lorsque les difficultés surviennent. Un autre aspect fondamental et pourtant peu connu de notre chambre est d'être opérateur de formation. Nous soutenons deux grandes écoles, l'IIA à Saint-Berthevin, vraie pépite de formation d'ingénieurs en informatique et l'école de commerce et de management Antaxia qui vient de rejoindre le groupe IFAG et qui proposera un nouveau projet pédagogique en septembre 2015. Cela fertilisera encore davantage notre terre industrielle, technologique et de services. Pour adopter un point de vue plus large, la bonne santé de notre éco-système entrepreneurial dépend du sérieux avec lequel nous prenons cette crise économique. Cette dernière nous oblige à réduire nos budgets, à travailler autrement pour atteindre nos objectifs. Paradoxalement, c'est une période passionnante : il faut imaginer, mutualiser nos énergies, partager nos expériences pour que notre territoire soit plus fort et toujours plus dynamique."



Patrice Deniau
Président de la CCI de la Mayenne



Objectif 2

FAIRE RECONNAÎTRE PAR TOUS LES ATOUTS DU TERRITOIRE

Des savoir-faire présents, un faire-savoir à développer

L'agglomération de Laval, toujours à la pointe de l'innovation, est encore trop méconnue en dépit d'actions diverses de promotion.

Concrètement, ce déficit de notoriété peut freiner les recrutements, notamment pour recourir à des compétences rares. Il ne favorise pas non plus l'arrivée spontanée de projets économiques venant de l'extérieur du département. La promotion de notre territoire est plus que jamais nécessaire à notre compétitivité. La preuve ?

Lorsque des entreprises ou des salariés font le choix de notre territoire, ils y restent fidèles et en sont convaincus.

Des orientations concrètes pour faire reconnaître nos atouts

► Une marque de territoire

La concurrence que se livrent entre eux les territoires pour attirer et conserver les entreprises rend indispensable une nouvelle stratégie pour définir le positionnement du territoire de Laval.

Une marque de territoire n'est pas seulement un nouveau logo ou un gadget de communication, elle est l'occasion de définir une stratégie globale pour notre agglomération.

La création de cette marque nous permettra de nous singulariser, de rendre visibles nos atouts, nos acteurs et renforcera ainsi notre attractivité.

► La fédération des acteurs clés

Cette marque de territoire sera construite collectivement : une démarche mobilisatrice de tous les satellites et partenaires de Laval Agglomération est essentielle. Le diagnostic doit être partagé, tout comme le programme d'actions.

Les deux objectifs essentiels de cette marque de territoire sont :

- attirer les compétences rares dont les entreprises ont besoin (offre de services destinés aux nouveaux arrivants : logement, emploi du conjoint, insertion de la famille)
- promouvoir de grands projets (Ligne Grande Vitesse, Laval Virtual, Parc de Développement Economique Laval Mayenne...).

Cette marque de territoire doit permettre de doper l'ensemble des enjeux économiques en renforçant et en ciblant chaque projet.



"Avant de venir pour la première fois à Laval, je n'en avais aucune image, absolument aucune ! C'est une ville qu'on traverse, sans s'arrêter. Et pourtant, nous avons décidé d'y installer le Hub de Eon Reality France pour plusieurs raisons. Les ressources en matière grise dans le domaine de l'innovation et de la recherche en est une majeure. L'aspect pionnier du territoire a également beaucoup compté. Le salon Laval Virtual est déjà une marque connue et reconnue à l'international. Enfin la proximité de Paris est aussi un argument choc. Pour en venir à une marque de territoire, je pense qu'elle est plus que nécessaire pour l'agglomération. C'est inouï que nous ne soyons pas un territoire identifié ! Alors que nous avons un potentiel d'attractivité énorme : de vraies locomotives économiques, une vitalité, une innovation sans pareil, un taux de chômage bas tout comme le coût de la vie, des terrains pour s'implanter, une qualité de vie excellente... Je ne crois pas du tout que pour vivre bien il faille vivre caché. Peut-être individuellement, mais pour un territoire, il est indispensable d'être fort et de le montrer. Forçons un peu notre nature de "faux normands". Nos atouts doivent certes être optimisés mais ils doivent surtout être partagés."



Yann Froger
directeur général
de Eon Reality
France



Objectif 3

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, UN MOTEUR POUR LE TERRITOIRE

Investissons dans l'intelligence

L'enseignement supérieur et la recherche participent de façon majeure au développement économique par l'offre de compétences répondant aux besoins des entreprises de notre territoire. Leur stimulation est essentielle. Ils influent positivement sur le développement démographique, influencent l'implantation sur le territoire de jeunes et de familles.

Il participe à l'attractivité de notre territoire

Reconnue riche et attractive, l'offre lavalloise doit toutefois veiller à consolider sa place dans un environnement marqué par l'existence de grands pôles d'enseignement supérieur à proximité.

Diversifier et renforcer l'offre et la qualité de nos formations est donc un impératif réel ... tout en favorisant le caractère social de l'enseignement supérieur pour répondre à l'ensemble des préoccupations des habitants et pour les jeunes issus de milieux modestes.

Un territoire attractif

Nos atouts

Un véritable pôle d'enseignement supérieur et de recherche s'est constitué sur le territoire de Laval agglomération ces dernières années.

Constitué de 2 universités et de 3 écoles d'ingénieurs, ce pôle peut aussi compter sur la filière d'excellence en réalité virtuelle qui offre une formation de bac à bac + 8.

La dynamique est réelle avec près de 4 500 étudiants à la rentrée 2014 (+8 % depuis 2009).

Des orientations concrètes pour faire reconnaître nos atouts

- ▶ **Renforcer les atouts des filières d'excellence du territoire (de bac+3 à bac+8)**
 - la filière réalité virtuelle,
 - la filière mécanique et matériaux composites.
- ▶ **Diversifier le «1^{er} cycle généraliste» supérieur**
 - le passage du lycée aux études supérieures pour le plus grand nombre de jeunes,
 - la satisfaction des besoins nombreux en compétences (de niveau bac+2/3) des entreprises du territoire.
- ▶ **Construire de nouvelles formations avec le Pôle régional de formations «santé-social»**
 - en cohérence avec les formations déjà présentes sur le site (IFSI, IFMK, IFE),
 - en contribuant à lutter contre le risque de "désert médical" qui touche la Mayenne.



"L'Université du Maine (UM) accueille plus de 1000 étudiants sur son campus lavallois. L'IUT offre des cursus technologiques de proximité, ouverts sur l'entreprise. Par ailleurs, la moitié de nos 720 étudiants sont boursiers et ces formations sont pour eux de véritables tremplins vers des poursuites d'études variées. De nombreux acteurs économiques locaux sont impliqués à la fois dans notre conseil d'administration et dans nos enseignements. 160 intervenants extérieurs, venant très majoritairement d'entreprises Mayennaises, assurent ainsi 20% du volume horaire des formations. Le développement de l'alternance dans le domaine de l'agroalimentaire et du numérique permet aussi de répondre aux besoins de compétences des entreprises locales. Enfin, 37 personnes participent activement aux activités de recherche des laboratoires de l'UM sur le site de Laval. Le CERIU² (Centre de Recherche et d'Innovation de l'Université du Maine en Mayenne) accueillera prochainement les travaux des biologistes sur les microalgues ainsi qu'une salle de pédagogie innovante pour la recherche en Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain. Ce nouveau lieu permettra de poursuivre le développement de la recherche universitaire fondamentale et appliquée tout en améliorant sa visibilité et son implantation au niveau local grâce au soutien des collectivités."



**Sophie
LEDRU-BAEY**
Directrice
de l'IUT de Laval
Université du Maine



Objectif 4

LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET AU TRANSFERT TECHNOLOGIQUE, CLÉ DE VOÛTE DE L'INNOVATION

L'innovation : à cultiver sur tout le territoire !

Partager, diffuser l'innovation sur notre territoire passe par le soutien aux filières d'excellence, priorité de la collectivité. Il y va de la compétitivité et de la vitalité du tissu économique.

Mais la mobilisation de Laval Agglomération doit aller au-delà. En effet, les démarches d'innovation, qu'elles soient dans le domaine de l'innovation ou de la recherche et du développement, restent souvent le champ des entreprises d'une certaine taille.

Les petites et moyennes entreprises, très nombreuses sur notre territoire, peinent quelquefois à s'engager dans ce type de démarche : les équipes de recherche leur paraissent lointaines, l'identification de la bonne compétence difficile, les coûts importants pour un retour sur investissement hypothétique.

Des orientations concrètes pour cultiver l'innovation

► **Poursuivre la structuration des principales équipes de recherche présentes dans les établissements d'enseignement supérieur lavallois :**

- Privilégier l'insertion et les collaborations des équipes de recherche locales avec les grands acteurs régionaux de la recherche.
- Favoriser les collaborations et le partenariat avec les entreprises régionales.

► **Encourager le développement des programmes de Recherche et Développement au sein des entreprises du territoire :**

- Soutenir des actions de sensibilisation et d'accompagnement des structures locales spécialisées (technopole, centres techniques ou de transfert technologique) en direction des entreprises.
- Soutenir directement des entreprises engagées dans des programmes de Recherche et Développement ambitieux.

► **Structurer et dynamiser le pôle d'excellence lavallois en réalité virtuelle autour du projet LAVAL VIRTUAL CAMPUS**

- Pour les acteurs associatifs : définir et déployer une stratégie partagée et mettre en place une organisation claire destinée à gagner en efficacité et en lisibilité.
- Pour les entreprises existantes (du secteur de la réalité virtuelle et la réalité augmentée) : favoriser le développement de leurs activités par la promotion de leurs savoir-faire au travers des outils de communication et des événements liés à la réalité virtuelle et par le travail collectif et leur participation à des projets de recherche et développement collaboratifs.
- A l'extérieur de l'éco-système local : promouvoir les atouts spécifiques du territoire en matière de réalité virtuelle afin de capter des porteurs de projet et constituer un vivier de startups aussi riche que possible.

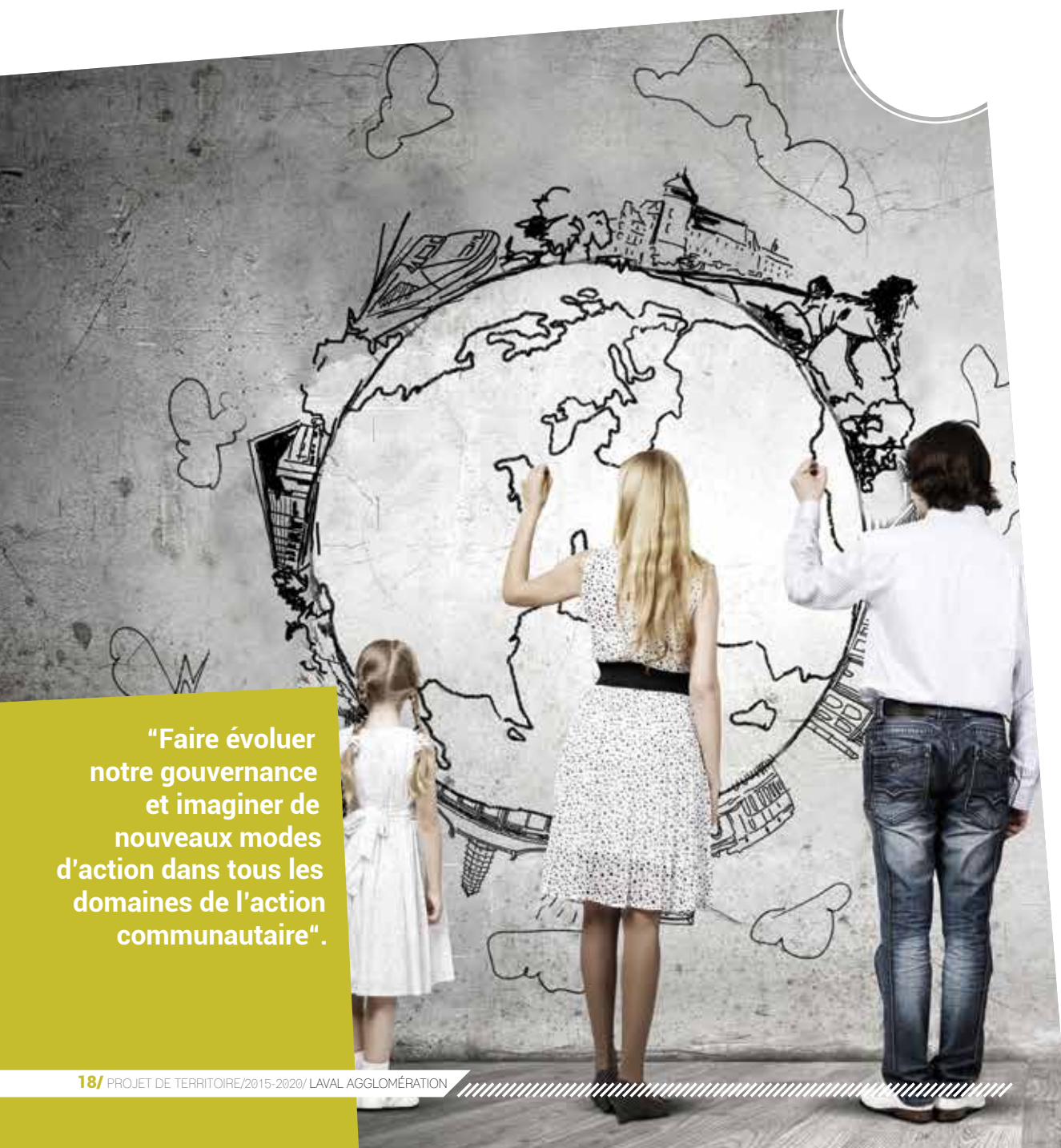


"Pour moi, un établissement d'enseignement supérieur, en particulier une école d'ingénieur comme l'ESTACA, a un rôle de passeur de savoir qui inclut la mise en relation entre les étudiants, le monde de la recherche et le monde économique. Nous avons d'ailleurs structuré cette mission par la création de réunions entre les entreprises et nos équipes de recherche de l'école. Le but ? Faire connaître les savoir-faire de l'ESTACA et expliquer aux chefs d'entreprises que nous pouvons être pour eux une ressource importante. En effet, les petites entreprises n'ont souvent ni le temps ni les moyens de développer des réponses technologiques à leurs préoccupations. Nos équipes de recherches, friandes de ces questionnements, peuvent travailler avec les étudiants à des réponses sur-mesure qui prennent la forme de projets, de stages ou encore de thèses sur de la recherche appliquée. La qualité de la dynamique locale fait que ce mode de fonctionnement est plus efficace sur le site de Laval que sur notre site en région parisienne. Ainsi les premières thèses financées à l'ESTACA de Laval l'ont été par les collectivités. Quelques années plus tard, grâce à ces connections avec le monde entrepreneurial, la majorité sont financées par les entreprises privées en particulier mayennaises ! Il est capital de poursuivre et d'enrichir ce cercle vertueux."



Pascale RIBON
directrice de
l'ESTACA et
présidente
de la CEMCAT

UN TERRITOIRE DURABLE



“Faire évoluer notre gouvernance et imaginer de nouveaux modes d'action dans tous les domaines de l'action communautaire”.

Le territoire de Laval agglomération présente des atouts réels en matière environnementale. Ces atouts (trame verte et bleue...) doivent être préservés et complétés par une action résolue dans tous les domaines d'intervention intercommunale : déplacements, habitat, déchets, énergie... mais aussi au sein même des services (exemplarité environnementale).

Cette approche transversale se concrétisera dans les politiques conduites mais aussi dans le cadre d'une approche ouverte et partenariale associant les acteurs publics ou privés et les citoyens. Elle s'appuiera à la fois sur de nouveaux aménagements et sur la promotion de nouveaux comportements collectifs et individuels.

Affirmer une ambition environnementale signifie à l'évidence faire évoluer notre gouvernance et imaginer de nouveaux modes d'action dans tous les domaines communautaires.





Objectif 1

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DES DÉPLACEMENTS

Repenser l'espace pour la mobilité de tous

Permettre à chacun d'être mobile est une ambition et une opportunité pour repenser l'espace et les déplacements de notre territoire.

Il y va de la réduction de notre empreinte énergétique et écologique et la préservation de notre pouvoir d'achat. Le développement de l'ensemble des communes du territoire, de zones commerciales périphériques tout comme l'éloignement domicile / travail génèrent en effet de nombreux déplacements.

Le plan global de déplacements est aujourd'hui un des outils indispensables pour atteindre les objectifs du développement durable. Les réponses de Laval Agglomération seront guidées par le souci permanent de la performance, la conscience de la diversité du territoire et le besoin d'équité sociale et géographique.

La mise en service prochaine de la Ligne Grande Vitesse Bretagne-Pays de la Loire et la progression de l'offre en matière de TER sont autant d'opportunités pour structurer le pôle d'échange multimodal de la gare au bénéfice des habitants.

Des orientations concrètes pour une mobilité partagée.

► Définir un plan global de déplacement stratégique et concret.

L'enjeu de la mobilité et des infrastructures de transport nécessite l'élaboration d'une stratégie globale et partagée autour des transports. Ce plan global de déplacements sera la feuille de route de la politique des déplacements des prochaines années. Ce document stratégique n'est pas qu'un document : il orientera les actions futures très concrètement, comme la planification d'éventuelles voies de contournement.

► Favoriser les modes alternatifs au-delà des aménagements

Le développement de ces modes alternatifs de déplacements sera réalisé grâce aux aménagements (schéma des aménagements cyclables, voies réservées aux transports en commun notamment) et aux plans de déplacement d'entreprises ou d'administrations qui pourront également être élaborés dans les prochaines années.

► Faciliter l'accès au centre-ville et repenser certains trajets

La délégation de service public, qui sera renouvelée en 2016 pour les transports en commun, associée à l'aménagement de stationnements intermédiaires directement reliés au centre-ville, permettra de repenser certains trajets.

Les enjeux politiques essentiels sont :

- Permettre de rejoindre le centre-ville à pied, à vélo ou en transport en commun en quelques minutes.
- Assurer des liaisons entre les différents pôles d'attraction économiques, culturels, sportifs, touristiques de l'agglomération.



"J'habite Louverné et je vais travailler tous les jours à Laval en TUL. Nous avons choisi de construire à Louverné parce que les transports sont bien présents. Je prends le bus chaque jour pour des raisons économiques et pratiques. Le prix mensuel d'un stationnement en ville équivaut à un abonnement mensuel. Mon employeur me paie cet abonnement car il rembourse mes collègues de leur frais de parking. Pour ma part, j'économise ainsi un plein de carburant toutes les trois semaines. Le calcul est vite fait. Et puis je me sens tout aussi libre qu'en voiture. Les horaires fixes des TUL ? Je ne les vois pas comme une contrainte : de toute façon, je regarde toujours ma montre ! Et puis, cela me permet de lire pendant le trajet. Mes enfants sont au lycée, ils prennent eux aussi les TUL. Nous n'avons pas les mêmes horaires alors cela m'évite de faire le taxi. En fait, nous sommes une famille bus !"



Armelle Corre
habitante
de Louverné



Objectif 2

HABITER MIEUX : UN HABITAT DIVERSIFIÉ, ABORDABLE ET DE QUALITÉ TOUT EN LIMITANT L'ÉTALEMENT URBAIN

Quand la société évolue, l'habitat évolue

La réduction de la taille des familles et le vieillissement de la population sont de véritables bouleversements de la société qui concernent concrètement notre territoire.

Plus spécifiquement, la production d'habitats neufs est dynamique en 1^{ère} couronne de l'agglomération, quand la ville centre peine à produire à la hauteur de la demande des habitants. L'offre d'habitat en centre-ville ou centre bourg, quant à elle, est ancienne et peine à se renouveler.

Enfin, la recherche de densité est souvent mise à mal par le mitage des activités et des services, au risque de fragiliser les commerces de proximité.

L'habitat sur le territoire doit répondre à l'ensemble des besoins des habitants, des besoins qui évoluent et auxquels il faut répondre concrètement.

Un territoire durable

Produire des logements oui, mais produire mieux et conforter un parc existant

► Cette ambition guidera la mise en œuvre des objectifs du SCOT. L'Agglomération entend lutter contre la précarité énergétique et l'habitat très dégradé ou vacant pour ainsi favoriser l'accession sociale. La mobilisation des partenaires sera un des maîtres mots de cette stratégie qui permettra à Laval Agglomération de favoriser une cohésion sociale renforcée.

Nos atouts :

► L'Agglomération, par son rôle de financeur et d'animateur des partenaires, peut s'appuyer sur l'établissement public foncier de la Mayenne (EPFL) et sur la société publique locale d'aménagement (SPLA) ainsi que sur un réseau associatif particulièrement actif.

Des orientations concrètes pour habiter mieux :

- Une régulation de la construction neuve.
- Une requalification des centres.
- Un renforcement de la cohésion sociale.
- Un maillage du territoire avec les maisons de santé.
- Une coordination, un rôle de facilitateur.
- Une offre sénior.

La politique de l'habitat, vecteur de cohésion sociale, s'appuiera sur des partenariats avec les acteurs locaux, notamment associatifs.

Il s'agira aussi d'assurer le positionnement de l'Agglomération comme entité coordinatrice de l'habitat et d'informer davantage les habitants sur les dispositifs d'accueil, d'accompagnement et de transition énergétique.

Pour terminer le maillage du territoire avec les maisons de santé, Laval Agglomération pourra jouer un rôle de facilitateur auprès des communes.



"Meduane Habitat s'inscrit pleinement dans le projet de territoire durable de Laval Agglomération, ainsi récemment l'éco-quartier de la "Barberie" réalisé en partenariat avec la commune de Changé vient de recevoir le Label National Eco Quartier par Madame PINEL, ministre du logement. Ce modèle exemplaire va être reconduit et développé sur les projets d'aménagement que réalisera notre société sur le territoire.

Par ailleurs, nous allons réaliser une opération de surélévation d'un patrimoine existant par la création de 3 logements sociaux en partenariat avec la commune de Saint-Berthevin. Ce dispositif permet de reconstruire la ville sur la ville et d'éviter ainsi l'extension urbaine. Ce type d'opération va se développer sur le territoire. Enfin, la mission d'intérêt général qui est la nôtre, celle d'un bailleur social, intègre dans son fonctionnement la prise en compte des problématiques sociales pour un lien et une cohésion sociale renforcés, plus particulièrement, notre objectif pour 2016 est que notre société soit labellisée "Habitat Sénior Service" par l'association DELPHIS pour améliorer notre prise en compte du vieillissement des populations."



Dominique Duret
Directeur Général
de Meduane Habitat



3

Objectif 3

FAIRE DE LAVAL AGGLOMÉRATION UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Un territoire exemplaire

Faire de Laval agglomération un territoire exemplaire, grâce à une mise en œuvre elle aussi exemplaire nécessite la construction et la communication d'une stratégie environnementale, complétant l'Agenda 21 actuel. Elle sera fondée sur le soutien des projets locaux pour l'environnement et sur l'encouragement et la sensibilisation à la réduction des déchets. La valorisation des déchets sera également poursuivie. Dans le secteur de l'agriculture, il s'agira de préserver et reconstituer les continuités écologiques (bocage, trame verte et bleue...).

Des objectifs chiffrés

Faire de Laval agglomération un territoire exemplaire exige une réduction du tonnage de déchets ménagers et assimilés. Quant à la part des déchets valorisés, elle devra être portée à 55% d'ici 2020.

À l'inverse, l'enfouissement ou l'incinération des déchets ménagers et assimilés pourra être réduit de 15% sur la même période.

Le développement des énergies renouvelables peut également offrir des perspectives économiques. D'ici 2020, il s'agira d'augmenter de 12% la part des emplois générés par les énergies renouvelables et les travaux d'amélioration énergétique. La participation aux objectifs départementaux en matière d'énergie renouvelable y contribuera.

Un territoire durable

Nos atouts

- ▶ Des atouts en termes d'actions volontaires de la collectivité : Laval Agglomération a démontré et démontrera sa capacité d'adaptation en matière de collecte des déchets et ce, malgré un contexte législatif toujours plus exigeant. Par ailleurs, la collectivité animera des partenariats en matière énergétique. En effet, des opportunités se présentent, en cohérence avec la politique départementale relative aux énergies renouvelables (méthanisation, réseau de chaleur...).
- ▶ Des atouts naturels : le bois de l'Huisserie, véritable poumon vert de l'agglomération et la bonne qualité de l'air de notre territoire au regard des autres agglomérations des Pays de la Loire.

Des orientations concrètes pour une exemplarité en marche :

La formalisation d'une stratégie environnementale est un facilitateur, un accélérateur de partenariats avec l'État ou bien encore avec la Chambre d'Agriculture de la Mayenne.

Pour la formaliser, l'Agenda 21 sera enrichi de nouveaux objectifs environnementaux.

Il sera complété par la rédaction du Plan Climat Air Energie Territoire, le plan de prévention des déchets ou encore des actions en matière de qualité de l'eau (restauration des petits affluents de la Mayenne) et de maintien de la biodiversité. De même, des actions de sensibilisation et de communication auprès des habitants et des acteurs de l'agglomération seront soutenues pour modifier les comportements.

Le développement des activités du Centre d'Initiation à la Nature au travers de la maison de l'environnement constituera un levier important en termes de sensibilisation.

L'optimisation de la collecte des déchets ménagers, via notamment un travail sur la maîtrise des coûts et la fiscalité, s'inscrira dans cet objectif de responsabilisation.

La collectivité favorisera le développement des circuits courts pour répondre à une demande des habitants, valoriser notre terroir et offrir de nouveaux débouchés à l'activité agricole.

Par ailleurs, des fonds d'aide pourront être mobilisés pour soutenir l'agriculture périurbaine.



"Savez-vous qu'en France seulement 47% du papier consommé est recyclé contre 75 % en Allemagne ou 69 % au Royaume-Uni ? L'objectif dans notre pays est d'atteindre 60% en 2018. C'est une vraie question pour nos activités et pour le respect de nos territoires. Pour ma part, je me sens bien ici. Alors, je n'ai pas envie que notre environnement se dégrade. Avec Alternatri, nous œuvrons pour le territoire local : collecte, tri et valorisation du papier se font ici, dans des circuits courts. Et surtout nous sommes une entreprise et un chantier d'insertion professionnelle. De quoi vivre parfois de très belles histoires humaines !

75% de notre collecte de papier se fait auprès des entreprises. Les volumes collectés auprès de ces dernières augmentent de 20% chaque année pour devenir du papier recyclé réutilisable. Laval Agglomération a été et reste la colonne vertébrale d'Alternatri avec le Conseil Départemental. Elle nous accompagne, en ce début d'année 2015, pour la mise en place de la collecte des cartons auprès des commerçants du centre-ville de Laval. Cette collecte se fera avec un véhicule électrique, histoire de tendre encore et toujours vers l'exemplarité au quotidien !



Jean-Louis Fournier
directeur Alternatri
et Altercité

UN TERRITOIRE DE VIE

"Ce territoire de vie que nous construisons ensemble est fort d'un maillage sportif et culturel dynamique".

Notre qualité de vie participe à notre attachement au territoire de Laval Agglomération.

Ce territoire de vie que nous construisons ensemble est fort d'un maillage sportif et culturel dynamique.

Patrimoine architectural et naturel riche, pratiques culturelles et sportives d'une grande vitalité... La valorisation et la mise en cohérence de ce qui peut améliorer le vivre ensemble, participer à la qualité de la vie au quotidien, sont des moteurs de l'action de Laval Agglomération.

Cette dynamique sportive et culturelle, qui fait partie de notre identité, doit nourrir également un tourisme multiforme (du tourisme de loisirs au tourisme d'affaires) pour le rayonnement de notre territoire.





Objectif 1

PROMOUVOIR LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT SPORTIF

Le sport, pour un territoire plus fort

Faisons du soutien au sport une opportunité de promotion de notre territoire. Convaincus que le sport peut contribuer au renforcement de notre identité et de notre notoriété, les élus de Laval Agglomération soutiendront les actions menées qui prendront en compte cet enjeu d'attractivité et de valorisation de notre agglomération.

Nos atouts

▶ À Laval Agglomération, 1 habitant sur 5 fait du sport !

Notre territoire s'inscrit pleinement dans une réussite collective sportive. La Mayenne est le premier département de France en terme de pratique sportive avec 169 licences pour 1000 habitants. Le territoire de Laval Agglomération en est un fer de lance. Il compte en effet 238 clubs sportifs et plus de 20 000 habitants à avoir une licence sportive pour 95 838 habitants soit près d'1 habitant sur 5 ! Le dynamisme des clubs, l'action conjuguée des communes et de Laval Agglomération constituent de sérieux atouts pour le développement du sport, facteur de bien-être, de lien social et de rayonnement

Un territoire de vie

▶ Des aides adaptées :

Aides financières aux clubs sportifs et aux sportifs de niveau national, aides techniques pour les nombreux événements sportifs, prise en charge d'équipements tels que le stade Le Basser, la piscine Saint-Nicolas, Aquabulle, le golf, la piste d'athlétisme, les terrains synthétiques... : **le soutien de Laval Agglomération est adapté à chaque besoin.** Les équipements qui rayonnent au-delà des limites communales et n'accueillent qu'un seul club justifient une approche communautaire. C'est dans cet esprit que Laval Agglomération apporte son soutien notamment aux courses hippiques et aux hippodromes.

Des orientations concrètes pour notre atout sport :

▶ **Des équipements sportifs structurants sur le territoire :** partager un équipement à plusieurs communes, à plusieurs clubs, voilà ce qui guide l'action de l'Agglomération. Des critères objectifs (rayonnement, unicité de l'équipement ou du sport, origine des utilisateurs...) permettent de juger de la pertinence d'une intervention communautaire dans de nouveaux secteurs. Cette action est bien entendu complémentaire de celle des communes envers les clubs.

▶ S'appuyer sur les atouts et éléments identitaires du territoire : le cheval et la rivière «La Mayenne» :

Laval Agglomération étudiera l'opportunité d'une intervention croissante dans le secteur des courses hippiques et des sports équestres. La rivière La Mayenne et l'eau sous toutes ses formes offrent également des perspectives en matière d'activités sportives. Les projets les plus pertinents pourront s'inscrire dans la stratégie communautaire et pourront guider les éventuels transferts de compétences ou d'équipements.

En complément, l'Agglomération devra tirer le meilleur profit du futur équipement «**Espace Mayenne**», qui permettra d'offrir aux acteurs sportifs un lieu privilégié pour les compétitions régionales, nationales voire internationales.

Le soutien aux clubs, sports ou sportifs de haut niveau et la politique événementielle contribueront à l'objectif d'attractivité.



“Être un territoire sportif est une chance et une exigence : il est difficile d'avoir des subventions et des équipements de qualité pour tous. Mais l'Agglomération de Laval a trouvé sa place dans cette relation étroite entre les clubs et les communes. Elle permet de fédérer et de mutualiser l'utilisation des équipements et je trouve que cela fonctionne bien. L'exemple des terrains synthétiques qui servent à des clubs de hockey et au football, ainsi que de la piscine Saint-Nicolas à Laval, utilisée par 7 clubs différents, parlent d'eux-mêmes. C'est pourquoi je souhaite que l'agglo aille au-delà. Convaincu que le sport est un élément fort de l'attractivité de notre territoire, je pense que nous sommes capables d'accueillir de grands événements et de nous faire connaître davantage sur la scène sportive. Les championnats du monde d'escalade sur bloc ou les championnats de France de cross nous ont déjà permis de faire venir jusqu'à 300 sportifs et jusqu'à 15/20 000 spectateurs. Il faut se réinvestir dans cette capacité d'accueil et d'organisation que nous avons déjà prouvée grâce à une chance extraordinaire : celle de compter un tissu associatif très fort.”



Alain Tancrel
Président du Stade
Lavallois Omnisports



2

Objectif 2

PROMOUVOIR LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET EN GARANTIR L'ACCÈS SUR TOUT LE TERRITOIRE ET POUR TOUS

Notre culture, votre culture, notre richesse

La culture est imprégnée de l'identité de chaque territoire. Elle l'anime, le vitalise et participe également à la construction de son identité. Laval Agglomération se mobilise pour soutenir l'énergie culturelle tant au théâtre de Laval qu'au 6 par 4, lieu de diffusion de musiques actuelles. Elle intervient aussi en matière d'enseignement artistique (niveau 3) et aide les communes par des prêts de matériels (scène et tribune mobiles).

Pour que cette richesse culturelle soit vécue, ressentie, par les habitants de l'agglomération et identifiée en dehors du territoire, l'enjeu est bien de la rendre visible par tous dans sa diversité, sa complémentarité et sa richesse.

Un territoire de vie

Nos atouts

Théâtre, arts vivants (art de la marionnette, compagnies théâtrales, festival annuel "Le chaînon manquant"...), musiques actuelles, le territoire est irrigué par une offre culturelle dense et variée mais insuffisamment lisible et valorisée. Quant à la lecture publique, le territoire propose un maillage intéressant de médiathèques de taille et d'organisation diverses.

Des orientations concrètes pour une culture plus partagée

► **Un rôle moteur sur le territoire** : Laval Agglomération a vocation à jouer un rôle de coordonnateur et de valorisation de la programmation culturelle sur le territoire des communes de l'agglomération lavalloise.

Son aide à la diffusion passera notamment par la construction d'**un agenda culturel unique**.

Il pourra prendre la forme d'un guichet numérique regroupant la programmation culturelle de nos 20 communes.

► Un rôle de médiation culturelle.

Promouvoir la culture vers les publics éloignés passe également par une politique de médiation culturelle. Optimisée, celle-ci peut permettre d'atteindre de nouveaux publics, notamment les jeunes pour qu'ils se tournent davantage vers la culture.

► **Une mise en réseau des médiathèques** : La mise en réseau de ces établissements permettra de proposer aux lecteurs une offre plus large dépassant l'offre de la médiathèque de leur commune. Ils pourront ainsi avoir accès aux ouvrages de toutes les structures de notre territoire, **parce que la culture se partage**.

► Pour l'aide à la diffusion et l'enseignement artistique, une intervention élargie de l'Agglomération permettra une harmonisation de l'offre de l'enseignement sur le territoire au bénéfice des usagers.

► La création artistique sera facilitée par la **mise à disposition de résidences d'artistes**, pleinement intégrés au territoire et à la vie locale. Des espaces pour faciliter cette création au cœur de nos communes seront ainsi identifiés et mis à disposition d'artistes.



"L'association Poc Pok, qui gère le 6PAR4 et les 3 Eléphants, bénéficie d'une longue expérience dans le domaine des Musiques Actuelles et s'est construit un large réseau dans ce milieu, nous permettant d'accéder à des artistes connus mais aussi en devenir. Et c'est une des missions phare de notre projet : mixer têtes d'affiches et artistes émergents... Faire découvrir à tous les publics, à des prix accessibles, différentes esthétiques musicales. Découvrir les artistes... et les suivre : être parmi les premiers à programmer Christine & the Queen, il y a 3 ans au 6PAR4, et la faire revenir aujourd'hui en tête d'affiche, avec le succès qu'on connaît, est pour nous une véritable fierté. Le projet de territoire de Laval Agglomération de garantir à tous un accès à la culture, est donc pleinement en phase avec nos actions qui se veulent ouvertes sur l'ensemble des populations. Le 6PAR4, par exemple, s'inscrit dans de nombreux partenariats avec des écoles de musiques ou les médiathèques. La récente labellisation SMAC de la salle récompense tout ce travail pour l'équipe bénévole et salariée. Le festival des 3 Eléphants participe lui aussi au rayonnement et l'attractivité du territoire, en attirant des milliers de spectateurs sur un week-end. Professionnels du spectacle et journalistes ne s'y trompent pas et viennent chaque année découvrir les artistes proposés par cet événement devenu incontournable du grand Ouest."



Laurent BOURGAULT
co-Président de
l'association
POC-POK



Objectif 3

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE VALORISANT NOS ATOUTS

Pour que chacun voyage ici

Notre patrimoine architectural ou naturel est riche et pourtant trop peu connu. Seule une approche coordonnée des acteurs départementaux du tourisme peut en développer la notoriété.

La demande croissante de circuits de randonnées pédestres, équestres ou à vélo avec des aménagements spécifiques de type hébergement, est à prendre en compte car notre offre est aujourd'hui trop faible pour contribuer à l'attractivité et la notoriété de notre territoire.

Avec plus de 1 700 lits touristiques marchands sur le territoire de l'agglomération lavalloise, l'augmentation de la capacité d'accueil touristique reste une priorité, tout comme le renforcement de l'attractivité des infrastructures existantes.

L'objectif fixé par Laval Agglomération est d'adapter les hébergements touristiques aux attentes des clientèles en terme de confort, de services et d'innovation. Principal levier de développement de l'économie touristique, il est essentiel de développer l'offre hôtelière touristique tout en poursuivant le soutien à la modernisation de l'hôtellerie de tourisme. Notre stratégie est tout d'abord de valoriser nos ressources, qu'elles soient culturelles, patrimoniales, architecturales, touristiques ou naturelles (en lien avec la rivière la Mayenne et les activités liées à l'eau).

En parallèle, notre action doit permettre de valoriser l'offre d'accueil et d'hébergement, le secteur économique du tourisme et notamment le tourisme d'affaires.

Un territoire de vie

Des orientations concrètes pour valoriser notre terre de tourisme :

► **Faire connaître davantage notre patrimoine** architectural ou naturel, développer la cohérence de notre offre touristique nécessitent une approche coordonnée des acteurs du tourisme.

Ainsi, dès 2015, le comité départemental du tourisme et l'Office du Tourisme de Laval s'installeront dans un même lieu.

La valorisation de nos atouts doit s'appuyer sur les usages du numérique, pour mieux s'adapter aux nouveaux comportements. La dynamisation du e-tourisme va de pair avec la valorisation du pôle de la Réalité Virtuelle dans les domaines du tourisme, du patrimoine en lien avec les acteurs locaux.

La collectivité a également la volonté de créer un centre d'interprétation associant toutes les communes de l'agglomération pour permettre à chacun de connaître notre architecture et notre patrimoine.

► **Développer le potentiel de nos richesses naturelles**

La rivière La Mayenne, les activités liées à l'eau, les voies vertes et la vallée, très bien situées par rapport aux grands itinéraires de randonnées offrent aux habitants et aux touristes de réelles opportunités.

Développer le potentiel touristique passe notamment par la requalification des haltes fluviales (par exemple celles de Laval et d'Entrammes) et par des actions

pour répondre à la demande croissante de circuits de randonnées pédestres, équestres ou à vélo.

Au-delà, la politique de Laval Agglomération doit couvrir l'ensemble de la chaîne de séjour. Cela nécessite un maillage des activités proposées autour de cet espace naturel intégrant la randonnée itinérante, l'offre d'hébergement et de restauration, des activités de loisirs. Concrètement, Laval Agglomération jouera un rôle de coordination des acteurs pour aller dans ce sens.

► **L'hébergement, pierre angulaire du tourisme**

La collectivité orientera ses aides et travaillera en étroite collaboration avec les acteurs locaux pour moderniser et développer l'offre d'hébergement des touristes. Impulser le développement et la modernisation de l'offre d'hébergement sur notre territoire implique également le développement de produits et ou de sites structurants adossés à l'hébergement.

► **Un tourisme d'affaires à développer**

Dans ce secteur, l'objectif sera de mieux faire connaître notre offre d'accueil et de proposer aux professionnels une offre de visite lors de leur présence sur notre territoire. La présence future de l'Espace Mayenne mais aussi l'accueil d'événements phares comme le salon Laval Virtual y contribueront.



"Tout est une question de regard. Regarder positivement son territoire, en être fier et le faire connaître, c'est déjà lui donner une image positive, dynamique et innovante, sans s'éloigner de ses racines. Echologia est né de cette idée. D'un site oublié depuis 50 ans, il est en train de devenir un véritable atout pour notre territoire. Notre projet a vu le jour grâce à la mobilisation



Vincent Brault et Guillaume Beucher
cofondateurs
d'Echologia

de nombreux acteurs. Laval Agglomération a tout de suite joué un rôle important dans la réhabilitation de ce patrimoine unique. L'accessibilité du site a permis d'accueillir plus de 150 000 visiteurs à ce jour. L'énergie positive de cette aventure humaine unique a permis également une reconnaissance nationale, grâce notamment aux Trophées du Tourisme Responsable, ainsi qu'au Label Sourire de France. Aujourd'hui nous axons notre activité sur la réception de groupes, avec de nombreuses entreprises régionales et parisiennes qui viennent au vert pour profiter de l'air pur de la Mayenne et nos valeurs. C'est très agréable également de voir qu'aujourd'hui, de plus en plus d'amoureux souhaitent s'unir à L'Orangerie, ou à La Terrasse, pour que ce moment reste inoubliable."



Objectif 4

RENFORCER LA QUALITÉ DE VIE ET PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

Les habitants de Laval Agglomération jouissent globalement d'une qualité de vie et d'un environnement favorable, en zone urbaine ou rurale.

Ces atouts ne peuvent masquer des points de vigilance pour les prochaines années, en matière de maintien des commerces de proximité en zone rurale ou en centre-ville, dans un contexte de renforcement des normes.

De même, l'offre de santé reste souvent insuffisante, même si certains projets tentent d'y répondre.

Enfin, des territoires ou populations demeurent particulièrement fragiles tandis que la politique de la ville est en pleine évolution.

Dans tous ces domaines, l'action doit être collective et associer des acteurs publics (Etat, Conseil Départemental, communes) ou privés.

L'action de Laval Agglomération doit se comprendre comme une action complémentaire de celle des communes.

Des orientations concrètes pour plus de confort de proximité.

- ▶ La collectivité apportera une contribution à la qualité de vie, grâce au déploiement du très haut débit pour les particuliers.
- ▶ Afin de lutter contre la désertification médicale, Laval Agglomération jouera un rôle de soutien volontaire à la conduite de projets émergents (dans le cadre de la politique en faveur de l'habitat).

- ▶ Le soutien au commerce de proximité, de centre-ville et de périphérie passe par la politique d'accessibilité du centre-ville, par toutes les formes d'aides aux commerçants ainsi que par une approche d'aménagement garantissant une complémentarité entre ces différents pôles. Une action sera ainsi menée afin de garantir le maintien ou le retour des commerces en zone rurale.
- ▶ Un accompagnement des personnes en insertion passe par une approche plus intégrée des acteurs de l'emploi et par un soutien appuyé dans une logique de cohésion sociale et territoriale.



"Nous sommes arrivés sur Laval il y a maintenant 6 ans. J'ai suivi mon mari qui avait une nouvelle opportunité professionnelle. Ce que j'ai pu m'opposer à ce déménagement ! Vu de Paris, habiter Laval ou ses environs était loin de me réjouir : c'est une ville dont je n'arrivais pas à cerner le caractère et qui ne m'attirait pas beaucoup. Pourtant, nous avons trouvé très vite les gens accueillants et chaleureux tout en étant discrets. Et la qualité de vie est loin d'être un vain mot ici. Il y a une offre de services très adaptée aux familles. Tout est plus facile, notamment les déplacements. De ce fait, les enfants font davantage d'activités et nous nous y sommes mis nous-mêmes ! De façon générale, les prix sont moins élevés que dans de nombreuses villes. On s'y habitue d'ailleurs très vite.



Elisabeth V
mariée,
3 enfants

Ce qui devrait être amélioré pour cette qualité de vie ? Je trouve que l'offre de santé devrait être enrichie. Il faut attendre des mois pour voir un spécialiste. Il y a un vrai effort à faire dans ce sens.

Quoi qu'il en soit, si nous devons partir aujourd'hui, j'en pleurerais !"

GOUVERNANCE et PERFORMANCE



“Solidarité, qualité du service public et coopération sur l'ensemble du territoire doivent guider l'action intercommunale.”

La modernisation et la performance de l'organisation de Laval Agglomération sont les clés pour atteindre des objectifs ambitieux.

Solidarité, qualité du service public et coopération sur l'ensemble du territoire doivent guider l'action intercommunale, dans un contexte de plus en plus complexe et contraint.

À l'évidence, Laval Agglomération peut jouer un rôle accru en matière de partage de savoir-faire et de moyens. C'est dans cet esprit que la mutualisation sera promue. Ce renforcement de l'intercommunalité se concrétisera également via des transferts de compétences, là où le niveau intercommunal démontrera sa valeur ajoutée.

Cette place grandissante de l'intercommunalité appelle une gouvernance ouverte qui garantit l'esprit communautaire et le déploiement d'une démarche de performance globale et ambitieuse.





Objectif 1 RENFORCER L'INTERCOMMUNALITÉ

Pour une organisation adaptée aux missions

Laval Agglomération a su faire la démonstration de sa capacité à assumer efficacement ses missions. Alors que ces dernières n'ont pas évolué durant les dernières années, une nouvelle étape s'ouvre. La collectivité a vocation à prendre en charge de nouvelles compétences en matière d'urbanisme mais aussi certaines interventions ou équipements d'intérêt communautaire.

Pourtant, alors que ses compétences l'amènent à intervenir au service des usagers chaque jour, Laval Agglomération apparaît encore trop peu identifiée. À l'évidence, l'esprit communautaire est encore trop peu développé.

Renforcer l'intercommunalité ?

Cela signifie réussir pleinement des transferts de nouvelles compétences au profit des habitants et de toutes les communes de Laval Agglomération.

Réussir l'intercommunalité, c'est aussi faire connaître les services de Laval Agglomération aux habitants, aux communes et leurs élus. Rappelons que des prestations de services et coopérations existent déjà et ont fait preuve de leur utilité sur le territoire. Mais, il convient d'aller plus loin pour un meilleur service aux habitants : c'est ce qui a été partagé par les communes suite au large diagnostic et à l'enquête réalisés en 2014.

Des orientations concrètes pour jouer pleinement le rôle de l'intercommunalité

► Une organisation mutualisée

Mutualiser, c'est mieux organiser nos services, partager nos compétences et nos moyens humains entre collectivités du territoire. C'est aussi communiquer davantage sur nos actions pour nous permettre de construire une intercommunalité plus efficace.

Grâce au schéma de mutualisation adopté durant le 1^{er} semestre 2015, Laval Agglomération pourra

- garantir, voire développer le service rendu aux usagers,
- réaliser des économies d'échelle dans un contexte de contrainte budgétaire
- offrir une expertise nouvelle aux communes, notamment les plus petites d'entre elles.

Cette démarche se concrétisera dès 2015 par la création d'un service d'instruction du droit des sols (pour les permis de construire par exemple) au bénéfice de toutes les communes de l'agglomération.

Des services seront mutualisés avec la Ville de Laval, pouvant offrir une expertise au service des communes (ressources humaines, finances, commandes publiques, informatique...).

D'autres formes de mutualisation permettront d'accroître la convergence avec les communes.

C'est le cas des groupements de commandes, sources d'économies.

De même, des réseaux d'échanges seront mis en place pour faciliter l'action des communes.

► Un accompagnement des agents dans cette mutualisation

Au-delà des choix de gestion effectués, Laval Agglomération s'attachera à réussir l'accompagnement humain du changement : le renforcement de l'intercommunalité est d'abord un projet culturel qui nécessite de rappeler et de partager le sens de nos actions avec les habitants, les élus et les agents.

► Une communication externe plus efficace et tournée vers différents publics

Le lien avec les habitants et avec les communes (en 2^{ème} couronne notamment) et leurs élus constitue un enjeu fort pour les prochaines années. Laval Agglomération va engager des actions concrètes et régulières de communication pour mieux faire connaître son action auprès des habitants mais aussi des élus municipaux.



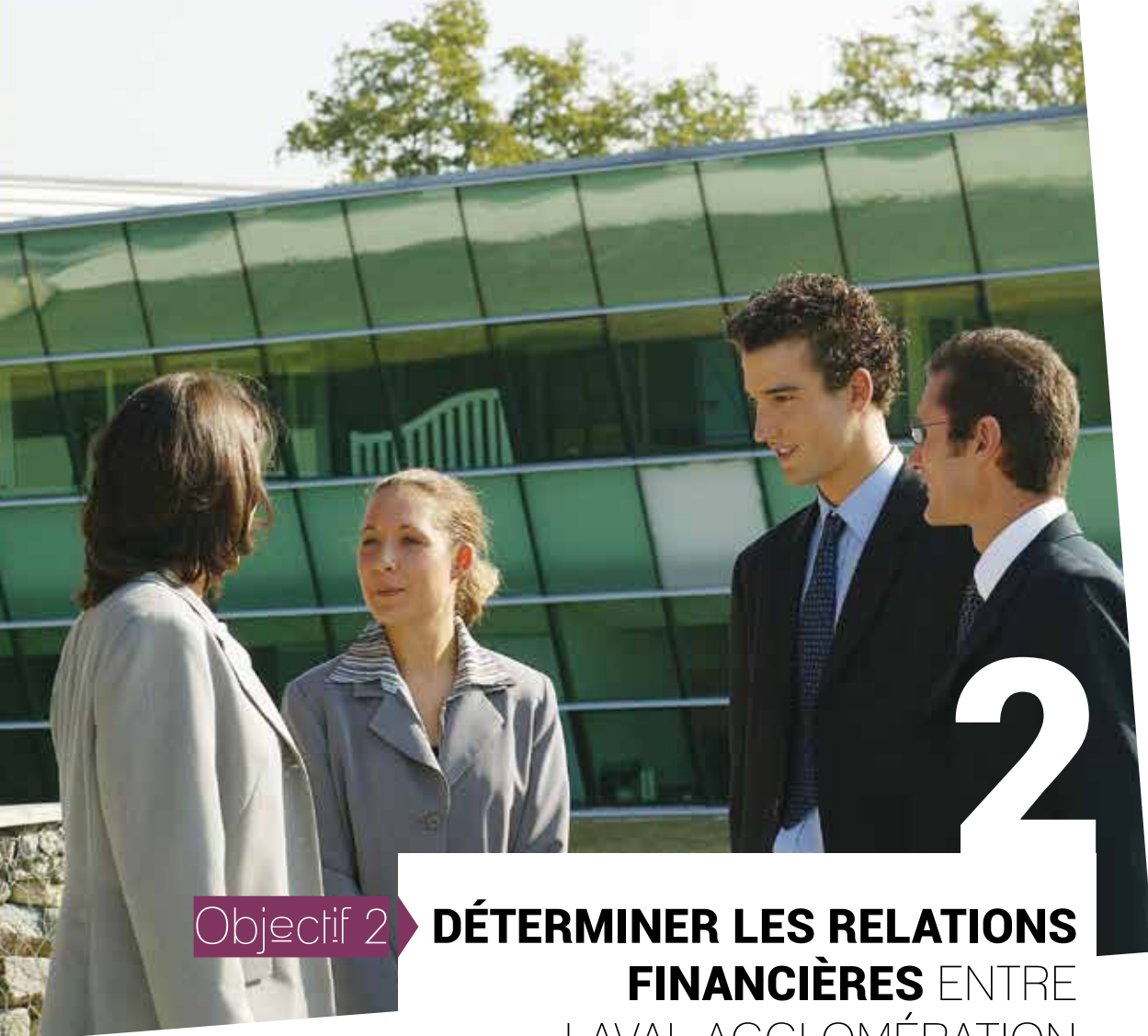
"La coopération entre les communes permet un meilleur service à la population. 20 ans de bonne entente entre Louverné et la Chapelle-Anthenaise nous le prouvent chaque jour. Les habitants paient le même prix pour les mêmes services : centre de loisirs, crèche, école de musique, animation jeunesse. Il était logique de construire le centre de loisirs sur Louverné en tenant compte des effectifs de la Chapelle-Anthenaise. Les familles y gagnent : les groupes d'enfants, plus importants, peuvent être répartis par âge, le service est ainsi bien meilleur. Laval Agglomération est un facilitateur de cette intercommunalité intelligente à travers les lignes de transport Tulib par exemple. Ce fonctionnement n'est pas que financier, ainsi nous commercialisons nos terrains de façon alternée pour ne pas créer de concurrence entre nos territoires, nous partageons le terrain de foot de la Chapelle-Anthenaise nous avons une station d'assainissement commune. Nous avons bien d'autres actions de ce type et ne comptons pas nous arrêter là ! Est-ce que cela se fait ailleurs ? Oui, certainement, la collaboration entre communes est discrète et est une question de bon sens."



Alain Boisbouvier
Maire de Louverné



Jean Brault
Maire de la
Chapelle-Anthenaise



Objectif 2

DÉTERMINER LES RELATIONS FINANCIÈRES ENTRE LAVAL AGGLOMÉRATION ET LES COMMUNES

Un euro dépensé, un euro utile

Les relations financières avec les communes devront prendre en compte le contexte marqué par la baisse des dotations de l'État, la sensibilité nouvelle à la santé économique des entreprises (CVAE) ainsi que les évolutions de la péréquation (FPIC).

Conscients de ces motifs de vigilance, **les élus de Laval Agglomération entendent maintenir leur niveau d'aide apportée aux communes**. La redistribution financière au profit des communes et le financement des actions communes à l'ensemble du territoire rendent indispensable la maîtrise des dépenses.

D'évidence, il convient d'adapter l'action de Laval Agglomération et de faire différemment avec des ressources en baisse.

Des orientations concrètes pour une gestion optimale

► Maintenir le niveau d'aide apportée aux communes

La solidarité financière de Laval Agglomération envers les communes du territoire est essentielle à leur développement. Si les pilotages financiers des communes et de l'agglomération sont distincts, les reversements aux communes, eux, sont conséquents qu'il s'agisse de la dotation de solidarité communautaire ou des fonds de concours.

Les différents outils financiers régissant les relations de la collectivité avec les communes garantiront cette solidarité financière.

Le **pacte financier et fiscal** traduira sur le plan financier le projet de territoire. Il intégrera les conditions financières de réalisation des transferts de compétences et de la mutualisation.

► Maîtriser les dépenses

La contrainte budgétaire qui pèse sur la sphère publique obligera à une grande vigilance en matière de dépenses.

Afin qu'un euro dépensé soit un euro utile, nous devons déployer de nouveaux réflexes nous amenant à prioriser et définir le niveau de service attendu, à optimiser nos investissements, à arrêter le niveau de qualité souhaitable pour un service...

La mutualisation, si elle n'a pas d'abord un objectif financier, devra nous permettre de réaliser, à terme, des économies d'échelle avec par exemple les groupements de commande pour les achats des communes de l'Agglomération.

“

“Dans les petites collectivités, l'établissement du budget a toujours été un exercice périlleux. Mais ces dernières années, celui-ci est de plus en plus difficile à équilibrer. Les charges augmentent et les dotations diminuent. La commune doit donc maîtriser ses dépenses en développant l'achat par groupement de commandes avec Laval Agglomération quand cela est possible. Au-delà de l'attribution de compensation versée obligatoirement par Laval Agglomération aux communes membres, l'intercommunalité partage avec les communes la croissance de sa ressource fiscale. Ce

versement est facultatif mais il nous est précieux.

Prenant différentes formes, il nous permet d'avoir reçu près de 30 000 euros pour la mise en place de plateaux pour ralentir la circulation à proximité de notre école (sur un projet de 63700 euros). Nous souhaitons réhabiliter (cette année) le bâtiment qui accueille les services périscolaires. Le projet de 130 000 euros pourrait être soutenu par l'Agglomération à hauteur de 20 000 euros. Cette aide financière est réelle et nécessaire tout comme l'expertise des services de Laval Agglomération. En tout cas, je souhaite encore plus de lien, plus de conseils à l'avenir pour répondre aux besoins de proximité des habitants attachés à leur mairie.”



**Marie-Noëlle
Tendron**
DGS de Nuillé



Objectif 3

DÉVELOPPER UNE DÉMARCHÉ GLOBALE DE PERFORMANCE

La performance s'appuie d'abord sur la capacité à prendre de bonnes décisions en connaissance de cause, à donner du sens à l'action commune. Ce projet de territoire, démarche collective qui fixe les orientations pour le mandat, constitue une opportunité de performance. Il définit en effet le cadre de l'action communautaire sur les prochaines années. Il en trace les priorités et les choix.

Ces objectifs seront déclinés de manière opérationnelle lors des arbitrages budgétaires à venir.

L'efficacité comme culture

Pour permettre aux élus de disposer d'un véritable outil administratif efficace au service du Conseil communautaire, Laval Agglomération doit développer une démarche globale de performance.

La modernisation de la collectivité est essentielle pour qu'elle puisse jouer le rôle moteur qu'elle ambitionne sur le territoire.

La démarche de performance de l'Agglomération s'inscrit naturellement dans cette dynamique collective associant élus et services et devra s'appuyer sur des outils de connaissance du territoire, de sa population et ses attentes.

Elle ne pourra certes manquer de répondre à la contrainte budgétaire et devra accompagner les transferts de compétences et mutualisations à venir.

Mais, elle dépasse l'indispensable optimisation financière.

Des orientations concrètes pour moderniser la collectivité

► Développer une culture d'objectifs et d'évaluation

En fixant de grandes actions pluriannuelles, le projet de territoire constitue le socle d'une démarche consistant à fixer chaque année des objectifs arrêtés collectivement. Des outils d'évaluation

adaptés seront développés pour mesurer la performance de la collectivité envers tous les publics du territoire.

Les politiques publiques pourront être ainsi mesurées afin d'évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité des actions menées.

Cette évaluation doit donc recourir à différents types d'outils : des indicateurs, peu nombreux mais suivis.

Enfin, la performance impose de rendre systématique l'analyse du meilleur mode d'intervention.

À cette fin, la recherche du juste niveau de qualité doit être permanente, de même que le choix de modes d'intervention souples et adaptables.

► Diffuser la performance dans tous nos modes de gestion

La performance devra être abordée de manière globale : elle ne peut certes être la même sur tout le territoire et peut faire l'objet d'appréciations différentes. Néanmoins, elle veillera à associer autant que possible l'ensemble des communes.

Dans son contenu, elle s'appuiera de manière cohérente sur toutes les fonctions ressources : finances, ressources humaines, politique achats, gestion immobilière..., domaines concernés par la mutualisation.

“



Benoît Lion

Directeur général adjoint ressources
Laval Agglomération
et Ville de Laval

La recherche d'innovation et d'optimisation doit plus que jamais guider la conduite de notre action dans un contexte de forte demande sociale et de contrainte financière. Pour y parvenir, nous allons mobiliser tous les acteurs de la gestion et plus largement tous les élus et agents.

La performance n'est pas un sujet d'abord administratif, l'enjeu est politique, démocratique.

Comprendre les habitants, leurs attentes, l'évolution du territoire, prendre collectivement de bonnes décisions, voilà ce qui doit guider l'organisation de notre collectivité. Et cette performance implique également évaluation et transparence pour rendre compte de l'action menée. Notre performance, pour être durable, doit donc être globale et collective. En ce sens, la construction participative du projet de territoire a ouvert la voie !

